

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de LE PERRIER Enquêtes Publiques sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et délimitation du zonage d'assainissement

Par arrêté n° 2017/03AG du 11 janvier 2017 Madame le Maire a ordonné l'ouverture d'enquêtes publiques relatives à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de LE PERRIER et à la délimitation du zonage d'assainissement.

A cet effet, M Jean-Marie BARCAT a été désigné comme commissaire-enquêteur et M Philippe LUCE comme commissaire-enquêteur suppléant par le Président du Tribunal Administratif de Nantes le 14 octobre 2016.

Les enquêtes se dérouleront en mairie du vendredi 17 février 2017 au lundi 20 mars 2017 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie le vendredi 17 février 2017 de 9h à 12h, le mardi 28 février 2017 de 14h à 17h, le samedi 11 mars 2017 de 9h à 12h et le lundi 20 mars 2017 de 9h à 12h.

Pendant la durée des enquêtes, les observations sur les projets pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie.

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête (dont l'évaluation environnementale du projet et l'avis de l'autorité environnementale) sont intégrées au dossier de PLU et peuvent être consultées dans les mêmes conditions.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet suivant : www.leperrier.fr

A l'issue de l'enquête, le projet de PLU et le zonage d'assainissement, éventuellement modifiés, seront approuvés par délibération du conseil municipal.

Madame le Maire
Rosiane GODEFROY